

Quis. Nigun II e III

Paris 12 Mars 1869

Au Roi d'Italie

Empereur propose que traité soit signé par les trois Souverains sans
contre signature aucune, pour que les Ministres interpellés puissent
viser. Empereur reconnaît qu'il a été toujours question d'échange de
lettres, mais il ne s'agissait pas alors d'un traité à trois. Lettres
étaient *acheminement* à l'acte définitif qui s'accomplit. Autriche
accepte définitivement, sauf deux légères modifications peu importan-
tes, que l'on ignore.

VIMERCATI

19